

France-Paris: Road-maintenance works**OJ S 240/2013 11/12/2013****Contract notice****Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Autoroute et tunnel sous le Mont Blanc

National registration number: 58205651100089

Postal address: 100 avenue de Suffren

Town: Paris

Postal code: 75015

Country: France

For the attention of: M. Redoulez Philippe

Additional information can be obtained from:

Official name: Société concessionnaire française pour la construction et l'exploitation du tunnel routier sous le Mont Blanc (ATMB)

Postal address: 1 440 route de Cluses

Town: Bonneville Cedex

Postal code: 74138

Contact person: Direction de l'entretien et de l'exploitation

For the attention of: M. Mermet Samuel

Fax: +33 450252107

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Société concessionnaire française pour la construction et l'exploitation du tunnel routier sous le Mont Blanc (ATMB).

Postal address: 1 440 route de Cluses

Town: Bonneville Cedex

Postal code: 74138

Contact person: Direction de l'entretien et de l'exploitation

Fax: +33 450252107

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Société concessionnaire française pour la construction et l'exploitation du tunnel routier sous le Mont Blanc (ATMB)

Postal address: 1440 route de Cluses

Town: Bonneville Cedex

Postal code: 74138

Contact person: Service juridique

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Société concessionnaire d'autoroutes

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Travaux de réfection des couches de roulement de chaussées – programme 2014 – a40 – secteur de Bellegarde.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

NUTS code FR718 Haute-Savoie

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente consultation concerne des travaux de réfection des chaussées de la section courante de l'autoroute A40-Sens 2 (Mâcon/Genève):

— phase n° 1 des PK 100.100 à 98.850 sens Mâcon-Genève,

— phase n° 2 des PK 98.850 à 96.933 sens Mâcon-Genève.

II.1.6. CPV code(s)

45233141 Road-maintenance works, 45233210 Surface work for highways

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Ces travaux comprennent principalement la réalisation et la mise en oeuvre de :

— ravalement de la chaussée entre 4.5 et 6 cm : 65 500 mètres carrés,

— fourniture et mise en oeuvre d'un BBSG 0/10 classe 3 en enrobés tièdes pour couche de liaison : 3 300 t,

— fourniture et mise en oeuvre d'un Complexe anti-remontée de fissures : 38 600 mètres carrés,

— fourniture et mise en oeuvre d'un Bbma 0/10 classe 3 en couche de roulement : 3 700 t.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché la réalisation de prestations similaires sans publicité préalable et sans mise en concurrence selon la procédure négociée prévue à l'article 33-ii 6° du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 12.5.2014. Completion 23.5.2014

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Précisé au cahier des charges.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Perception de péages. Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception d'un projet de décompte mensuel par le maître d'oeuvre ou du décompte général et définitif par le maître de l'ouvrage.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Pour la présentation de la candidature et de l'offre, la forme du groupement est libre. En revanche, à l'attribution, le pouvoir adjudicateur impose la transformation du groupement conjoint en groupement solidaire, et ce pour la bonne exécution du marché.

Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — la lettre de candidature (type Dc1) et une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 (en cas de groupement, une lettre de candidature unique est établie pour l'ensemble du groupement et est signée par tous les membres du groupement)

Le candidat ou chaque membre du groupement doit fournir :

- la copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire,
- un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le candidat ou chaque membre du groupement doit fournir:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles (type DC 2).
- Les entreprises nouvellement créées qui ne sont pas en mesure de fournir ces informations peuvent fournir une "Déclaration appropriée de banque".

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le candidat ou chaque membre du groupement doit fournir :

Pour la capacité professionnelle:

- a) la preuve peut être apportée par tout moyen (type DC 2), notamment par des références ou

des justifications professionnelles. A titre d'exemple, l'expérience peut être justifiée par:

- une liste des principales interventions effectuées au cours des trois dernières années, en indiquant le Maître d'ouvrage, le lieu de déroulement des travaux et le type de prestations effectuées,

- une ou des attestations de bonne exécution de travaux,

b) pour la capacité technique:

moyens humains et matériels dont dispose le candidat (type Dc2):

- moyens matériels: déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,

- moyens humains: déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat.

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui, il devra produire les pièces ci-dessus relatives à cet opérateur. Il devra également justifier au moyen d'un engagement écrit de cet opérateur qu'il disposera de ses capacités pour l'exécution du marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 70

2. Valeur technique de l'offre. Weighting 30

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

SM/ED/AM/VPC T12-2013

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3.

Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.1.2014 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other: les documents fournis par le candidat sont rédigés en langue française, ou ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Il est précisé que les dates d'exécution renseignées au point II.3) ci-avant sont données à titre indicatif. En revanche, les délais sont fixés dans les pièces du marché comme suit :

- période de préparation : 4 semaines à compter de la date fixée par OS du maître d'oeuvre,
- délai maximum de réalisation des travaux de réfection de chaussée : 10 jours ouvrés à compter de la date de démarrage fixée par OS du maître d'oeuvre, dont la période pressentie est celle annoncée au point II.3 ci-avant.

Quant à la période de validité du marché, celle-ci court à compter de la date de notification du marché et prend fin 3 mois à compter de la date d'achèvement mentionnée au PV de réception totale.

La séance d'ouverture des plis n'est pas publique.

Les candidats indiqueront dans leur offre la part du marché qu'ils ont l'intention de sous-traiter à des tiers.

L'unité monétaire utilisée est l'euro(s).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 6.12.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Grenoble

Postal address: BP 1135

Town: Grenoble

Postal code: 38022

E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Telephone: +33 476429000

Fax: +33 476422269

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Grenoble

Postal address: BP 1135

Town: Grenoble

Postal code: 38022

E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Telephone: +33 476429000

Fax: +33 476422269

VI.5. Date of dispatch of this notice

6.12.2013